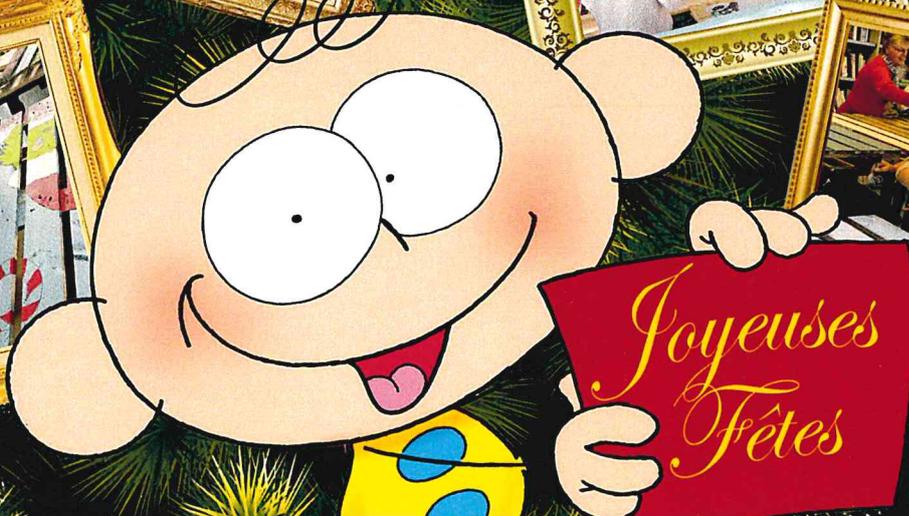
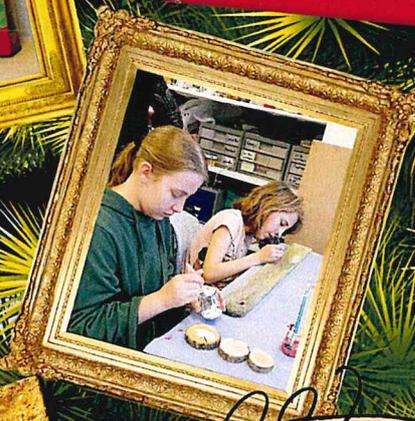
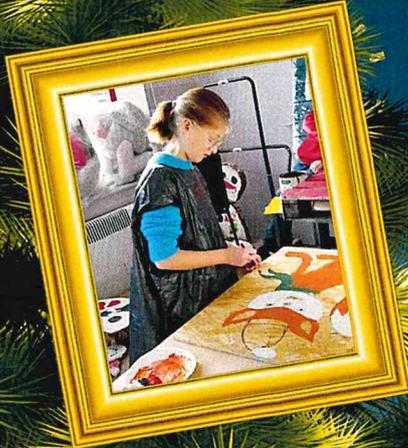
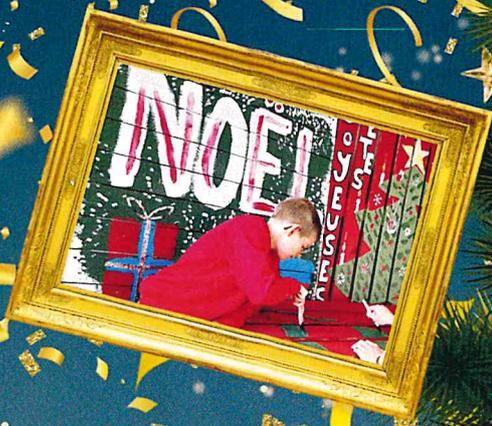
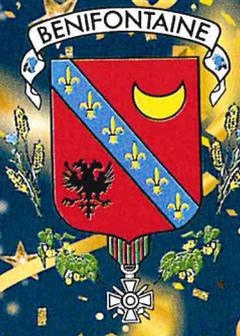
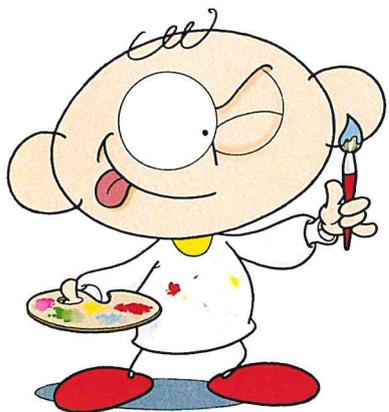


BENIFONTAINE

Actualités





Atelier décorations de Noël

“C'est avec beaucoup d'idées, de bonne humeur et de joie que cette année encore l'atelier des décorations de Noël a été réalisé.

Petits et grands vous ont confectionné de jolies décorations à partir de récupération de palettes et rondins de bois et y ont mis tout leur cœur pour embellir notre beau village.

Nos petits lutins se sont hâtés de décorer de jolis sapins disposés dans la commune.”





Dans le cadre de l'évolution de la brasserie ces dernières années et des changements de réglementation, la brasserie Castelain investi actuellement dans la préservation des ressources en eau et la protection de l'environnement en réalisant 3 ouvrages avec les réseaux de tuyauteries associés.

1 bassin d'infiltration des eaux pluviale provenant des surfaces imperméabilisées avec les constructions. Cela évite que ces eaux pluviales ne se retrouvent dans le réseau d'assainissement.

2 citernes géantes en acier galvanisé seront enterrées pour une rétention de 600m³ des eaux d'extinction d'incendie en cas de sinistre sur la brasserie. Cette rétention évitera ainsi les pollutions de l'environnement. Il s'agit d'une assurance pour l'environnement car l'objectif est que ces citernes restent toujours vides !!

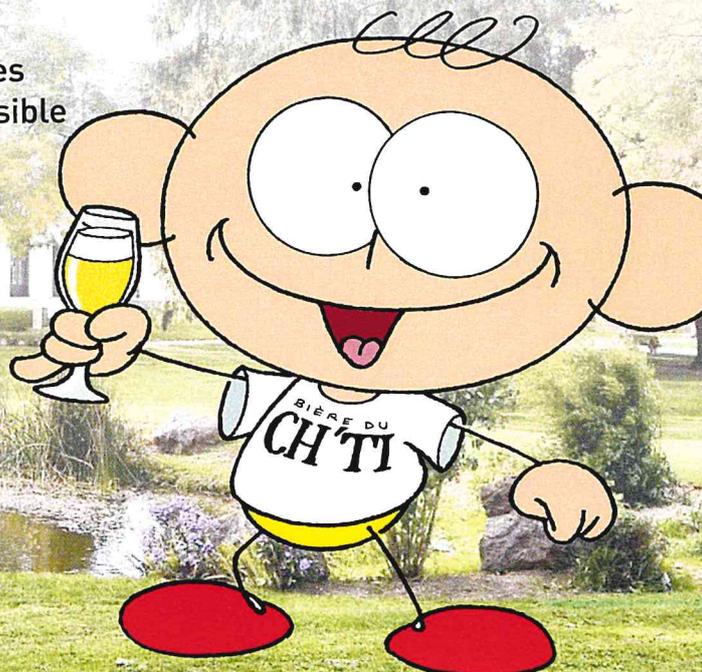
1 Bassin béton pour tamponnement et de prétraitement des eaux usées. Actuellement tout part à la station d'épuration en temps réel. La brasserie, Veolia et la CALL, travaillent au lissage des rejets vers la station d'épuration de Wingles.

Pour garantir une entrée de village dans le même esprit qu'aujourd'hui, il a été fait un choix esthétique et économique fort par la brasserie en enterrant ces ouvrages pour préserver l'entrée de village et garantir pour les décennies à venir qu'il ne pourra pas y avoir de construction aérienne importante proche du rond-point.

Les terres excavées resteront sur site pour faire des merlons végétalisées pour rendre un peu moins visible la brasserie pour le voisinage

A la fin des travaux, les espaces actuellement en travaux seront réaménagés en zone verte (pelouse/ arbuste/ arbres...!)

Le chantier devrait être finalisé pour juin 2024.



Investissements 2023

L'essentiel des crédits votés en investissement lors du budget primitif 2023 a été consacré au **Béguinage-Pôle santé**.

Le chantier a bien progressé mais subit un ralentissement suite à la défection et la mise en redressement judiciaire de l'entreprise initialement retenue lors de l'appel d'offres. (lot « carrelage-revêtement de sol »). La recherche d'une autre entreprise est en cours.

La CALL a accordé une subvention de 64 244 €. Cette somme devrait être reconduite en 2024. Quelques photos de l'état des lieux fin novembre.



En plus, nous avons entrepris le **remplacement des plots en bois dégradés par la pose de gabions**.

Une partie a été prise en charge après de multiples interventions auprès de l'entreprise qui les avait posés dans le cadre de la garantie décennale.

AVANT



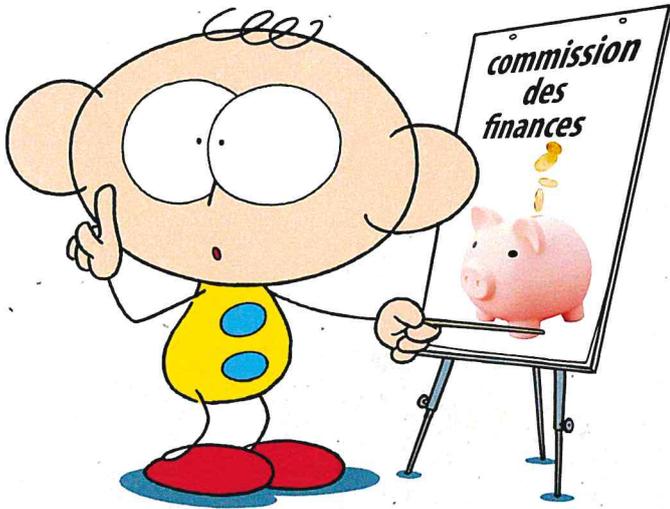
APRÈS



Les autres portions avec plots ont été engagées sur le budget pour la somme de 8 000 €.

Achat d'un container maritime pour le rangement du matériel d'entretien d'espaces verts.

Achat d'un mini tracteur, d'une tondeuse, et de matériel divers, destinés à l'entretien des espaces verts par Mickaël, agent d'entretien. Nous avons pu ainsi supprimer l'intervention de quelques intervenants extérieurs. Cette économie venant en atténuation dans le budget de fonctionnement.



Pose de barrières entre la salle des fêtes et la salle Francis De Bue, interdisant le stationnement sur le parvis pavé.



Poursuite des travaux au cimetière par la réalisation d'un béton inter-tombes.

Installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance, et déplacement de l'une d'entre-elles au cimetière.

Remplacement d'un candélabre, rue Victor Hugo et de 2 barrières accidentées au rond-point.

Commémoration de l'appel du 18 juin

Extrait du Message de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, à l'occasion de la journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.



Dans la déroute, dans le désastre, dans la panique, soudain, depuis Londres une voix s'élève. Un Français parle aux Français :

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »

À quarante-neuf ans, le général de Gaulle sortait de la discipline et de l'obéissance aveugles pour entrer dans l'histoire. Pour s'assurer que le destin de la France ne s'arrêterait pas là, dans un dernier carré le soir d'une bataille, parmi des réfugiés épuisés par l'exode, au pied d'un char détruit se consumant lentement, en écoutant une voix qui renonce au combat.

En ce jour, notre gratitude s'exprime envers le Général de Gaulle, envers ses compagnons, envers toutes celles et tous ceux qui le suivirent et le rejoignirent. Ils manifestèrent qu'il ne pouvait y avoir de France dans l'asservissement ni dans le déshonneur. Qu'il n'y avait pas de France sans liberté.





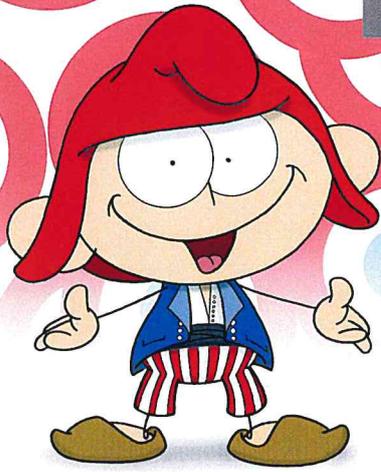
Inauguration de la Salle de Réunion en hommage à Francis De Bue

Samedi 24 juin 2023, a eu lieu l'inauguration de la salle de réunion, en l'honneur de Francis DE BUE. Elle portera désormais son nom.

M. De Bue Francis était conseiller de la mairie de Bénifontaine, musicien, et dévoué pour le béguinage.

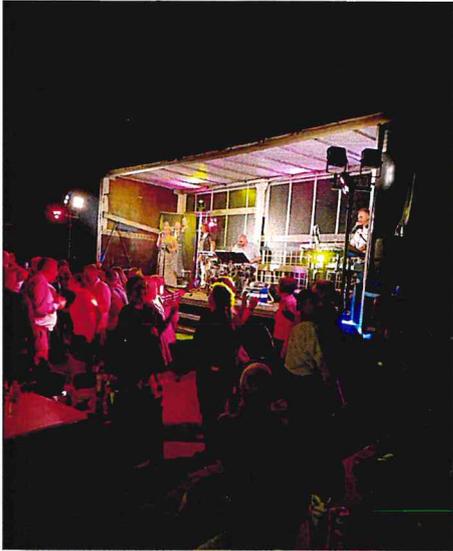
Très belle cérémonie, chargée d'émotions.





14 juillet

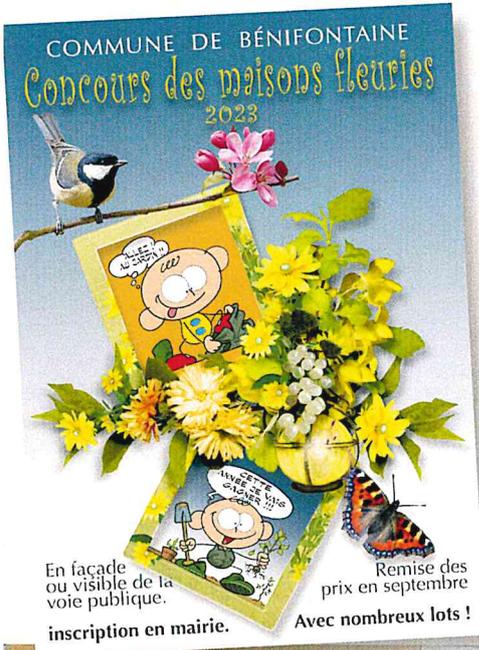
Feu d'Artifice du 14 juillet 2023



En partenariat avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Wingles, la Commission « Fêtes et Cérémonies » vous a invités à fêter le 14 juillet.

Barbecue, jeux pour enfants, superbe orchestre et feu d'artifice étaient au rendez-vous pour vous offrir une belle soirée.





Concours des Maisons Fleuries

Cette année encore, la Commission « Fêtes et Cérémonies » tient à remercier les participants du concours des maisons fleuries.

Placé sous le signe de l'environnement, ce concours a pour objectif de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement du cadre de vie.

Le fleurissement des maisons contribue à la beauté de notre village.

Nous comptons sur votre présence pour l'édition 2024.



Des graffitis sur les bouches d'égout pour sensibiliser à la pollution de l'eau

Des tags sur les bouches d'égout pour dire stop à la pollution.

En partenariat avec Véolia et la communauté d'agglomération Lens-Liévin, des jeunes Bénifontainois ont tagué les bouches d'égout de messages environnementaux.

Merci à Lexie, Néoh et Maélan pour leur implication.




COMMUNE DE BÉNIFONTAINE


Comité des FÊTES BÉNIFONTAINE

LE 17 JUN 2023
Salle des fêtes de Bénifontaine



La mairie et le comité des fêtes
 vous proposent de venir à midi passer un moment convivial.
 tables et chaises seront mises à disposition pour le repas.
 Vous pouvez ramener ce que vous voulez ou réserver un repas.
 Pour le dessert, nous sollicitons les participants, afin de venir
 avec un gâteau et de les partager entre tous.
 Repas uniquement sur réservation avant le 3 juin 2023.
 (réservé aux Bénifontainois et leur famille proche)


**TERRAIN DE PETANQUE
 ET STRUCTURE GONFLABLE**



RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

I.P.N.S

La Fête du Village



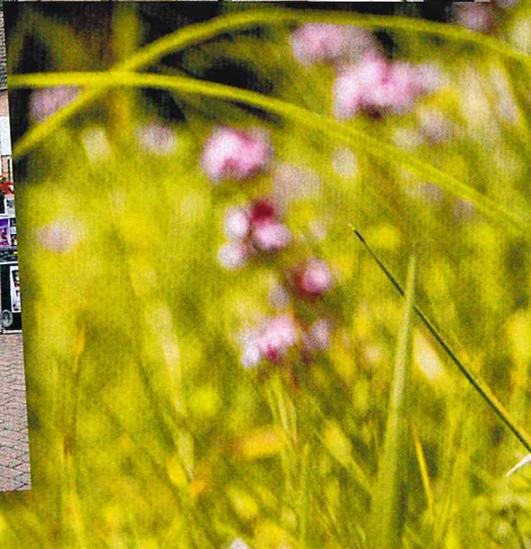
Le dimanche 17 septembre a eu lieu la fête du village, animée par le duo TOI & MOI et SÉVERINE.

Au menu, cochon à la broche.

Un moment de partage et de convivialité entre "petits et grands".

Un grand merci aux bénévoles de l'association « Comité des Fêtes » pour la mise en place et l'organisation de la journée.





Des habitantes de Bénifontaine confectionnent des coussins pour lutter contre le cancer du sein

On les appelle **Les Mam's actives**. On parle là du collectif de seniors bénifontaineises qui se réunissent chaque mercredi, de 14 heures à 17 heures, depuis le début du mois de septembre.

Leur objectif ? Confectionner des coussins en forme de cœur pour prévenir et lutter contre le cancer du sein. Ces oreillers atypiques, placés sous le bras, sont destinés à soulager les douleurs post-cancer en diminuant les tensions liées à la chirurgie et seront offerts au centre Oscar Lambret.



Repas Spectacle



C'est entourés des artistes du cabaret « Le Palace », situé sur la commune des Attaques que nos aînés ont pu admirer, le samedi 27 septembre, un spectacle riche en couleur, émotion et chansons. Ils ont pu retrouver des chanteuses telles que Dalida, Lara Fabian, Patricia Kaas, Sylvie Vartan et tant d'autres.

Le spectacle était accompagné d'un bon repas. Nous espérons que nos Aînés ont passé une agréable journée.



5 Novembre

Une délégation emmenée par Monsieur le Maire a déposé une gerbe en l'honneur des combattants canadiens devant la stèle située sur les lieux de la bataille de la cote 70 à l'entrée de l'aérodrome.



11 Novembre

Extrait du Message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.



Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans, durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

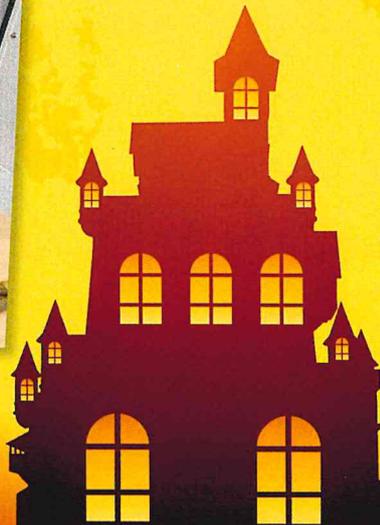
Vive la République ! Et vive la France !



HALLOWEEN 2023
abouille tes bonbons !



Halloween



C'est accompagnés de Gwenaëlle que nos petits Bénifontainois ont pu confectionner masques, banderoles et différentes décorations pour Halloween.

Attention, on n'oublie pas : un bonbon ou un sort !!!

Comité des
FÊTES
BÉNIFONTAINE

COMMUNE DE
BÉNIFONTAINE

Comité des
FÊTES
BÉNIFONTAINE

SAMEDI 27 MAI 2023

**LE COMITE DES FETES DE BENIFONTAINE
VOUS PROPOSE UNE SORTIE AU VILLAGE ST JOSEPH
ET PLAGE DE MALO LES BAINS**

Baladez vous, prenez le temps de sillonner les allées, de redécouvrir les échoppes, boutiques et ateliers de cet étonnant village 1900, La curiosité des plus jeunes installe les échanges avec les aînés. Une bien agréable sortie en famille



Parc Saint Joseph-Village



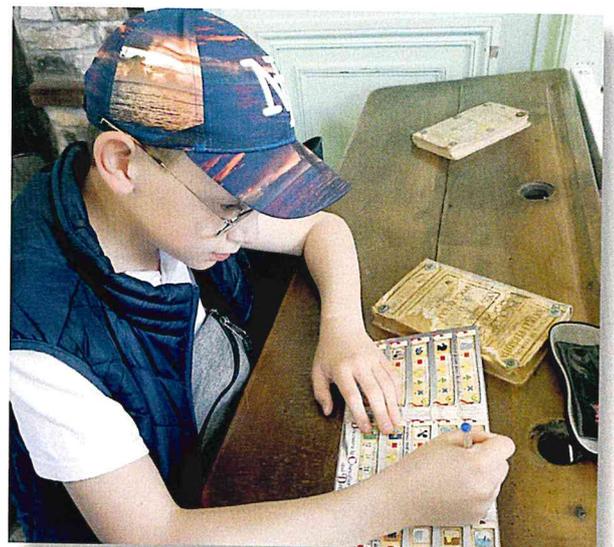
BÉNIFONTAINOIS
Adulte : 23 euros
Enfant -16 ans : 20 EUROS

EXTERIEUR
Adulte : 27 euros
Enfant -16 ans : 24 euros

07H45 : Présentation du car
08H00 : Départ de la mairie de Bénifontaine
09H30 : Visite libre du VILLAGE ST JOSEPH
12H00 : Départ vers MALO LES BAINS Quartier libre (resto. pic.nic)
17H00 : Départ de MALO LES BAINS
18H30 : Arrivée à Bénifontaine

David I.P.N.S

Le Comité des Fêtes de Bénifontaine organisait, le 27 mai, une sortie au village ancien reconstitué Saint Joseph suivi d'une balade sur la plage de Saint Malo.



Comité des FÊTES BÉNIFONTAINE

Sortie à Bagatelle



DIMANCHE 11 JUIN 2023

LE COMITÉ DES FÊTES DE BÉNIFONTAINE VOUS PROPOSE UNE SORTIE A



Paiement en 2X possible



BÉNIFONTAINOIS

Adulte : 30 euros

Enfant - 4 ans : 10 EUROS

EXTERIEUR

Adulte : 35 euros

Enfant - 4 ans : 12 euros

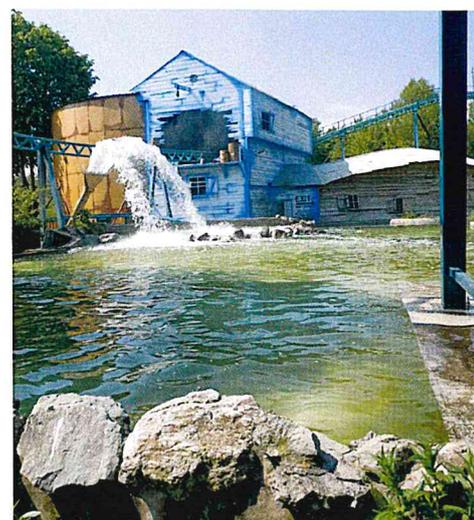
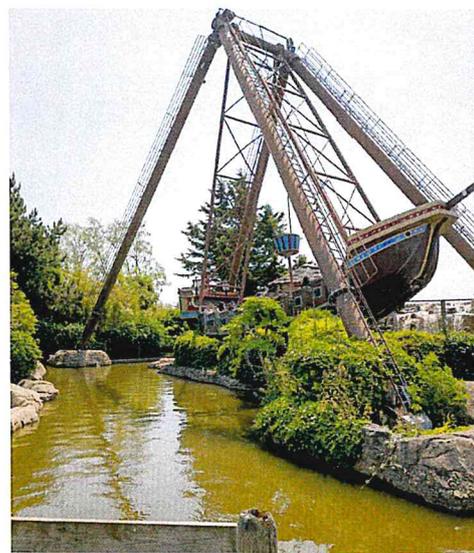
08h45 : Présentation du car

09h00 : Départ de Bénifontaine

10h15 : Arrivée au parc

18h00 : Départ du parc

Vers 19h30 : Arrivée à Bénifontaine

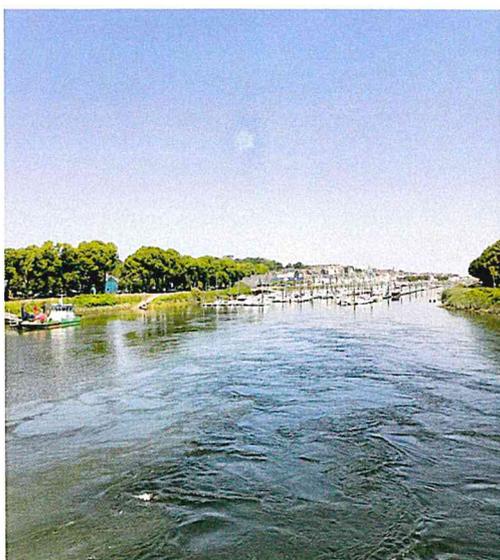


Sortie au Crotoy et à Saint-Valérie

Sortie organisée par "le Comité des Fêtes de Bénifontaine" pour des Bénifontaineuses et Bénifontainois un peu isolés.

La liste est faite par la mairie. Le comité propose aux personnes, qui le souhaitent, de venir passer une journée agréable et inoubliable !!!

Départ et retour au Crotoy pour une balade en baie de Somme à bord du train vapeur. Petite halte à Saint Valérie pour se restaurer, retour à Bénifontaine en fin d'après-midi. Joie et bonne humeur au rendez-vous !!! Un grand merci aux accompagnants.



Comité des FÊTES BÉNIFONTAINE



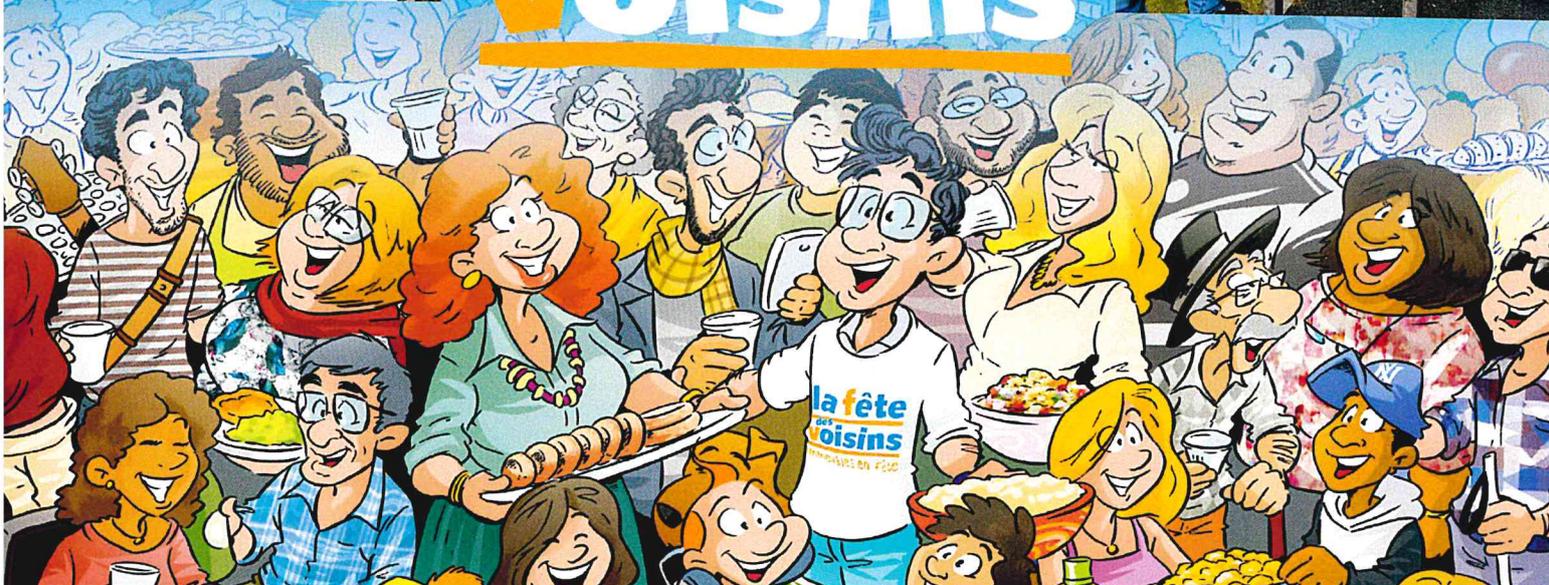
Le 18 Juin a eu lieu, à l'initiative du béguinage, la fête des voisins, organisée par le comité des fêtes. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et nous avons été gâtés par les desserts confectionnés par les participants.

Un grand merci aux bénévoles de l'association pour la mise en place et l'organisation de la journée.



Le 18 Juin

la fête des voisins



Comité des
FÊTES
 BÉNIFONTAINE

Marché de Noël

Encore une belle
 journée de passée
 avec le comité des fêtes.

Merci aux participants
 pour leur bonne humeur et
 leur ponctualité ! A bientôt.

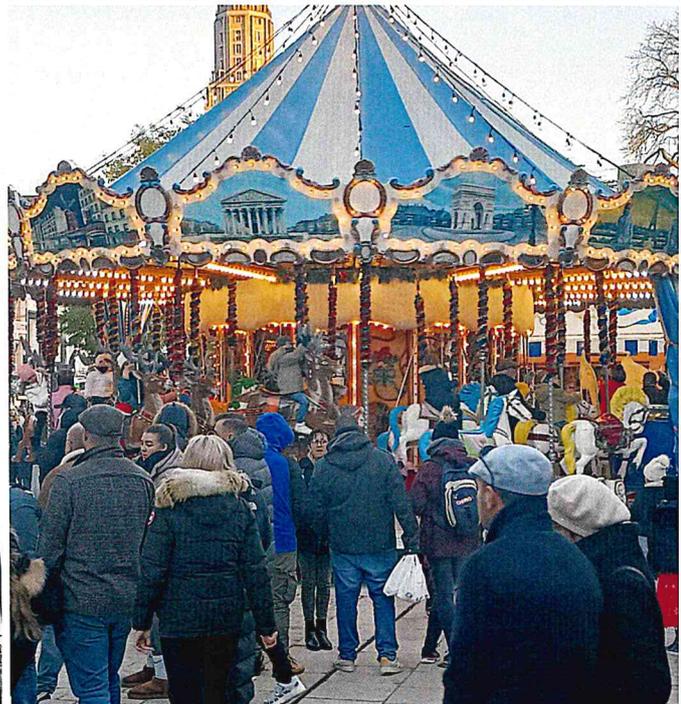
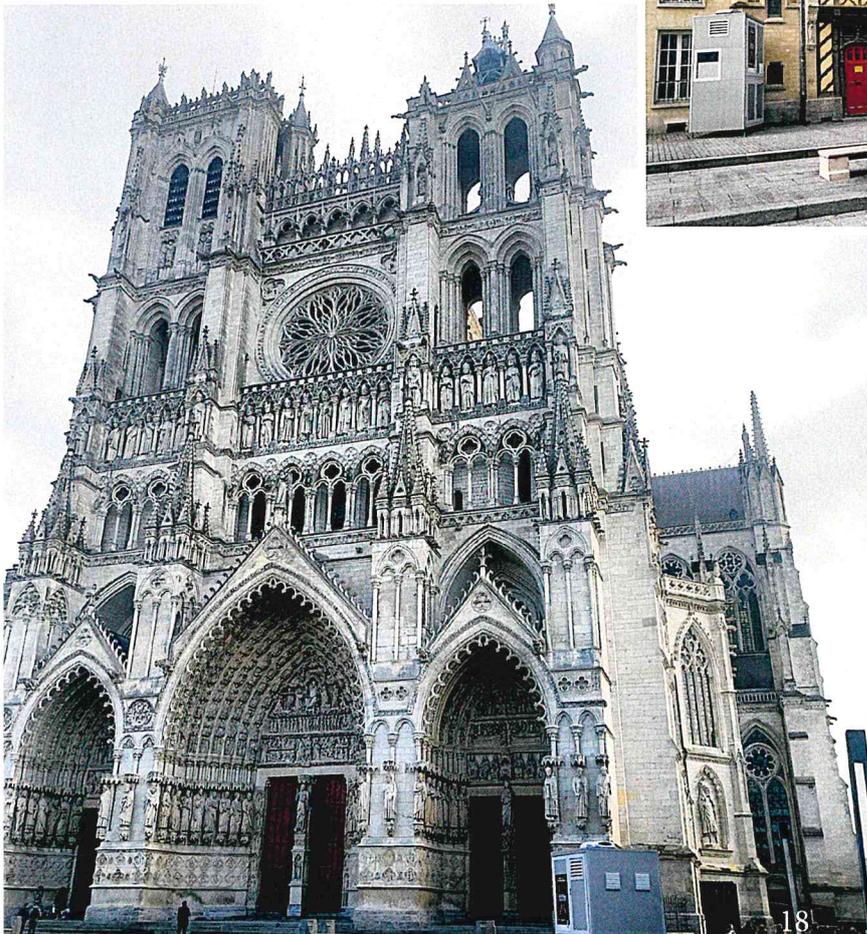
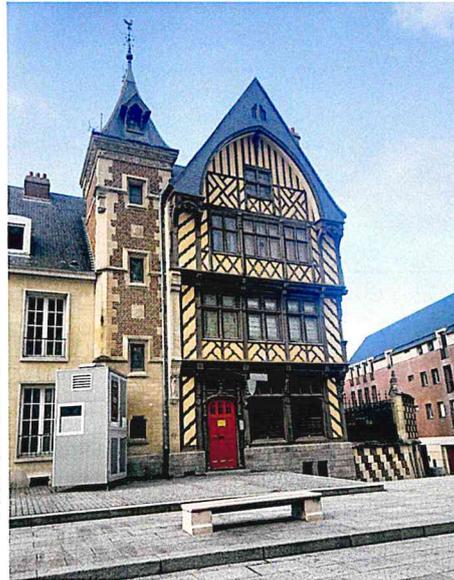
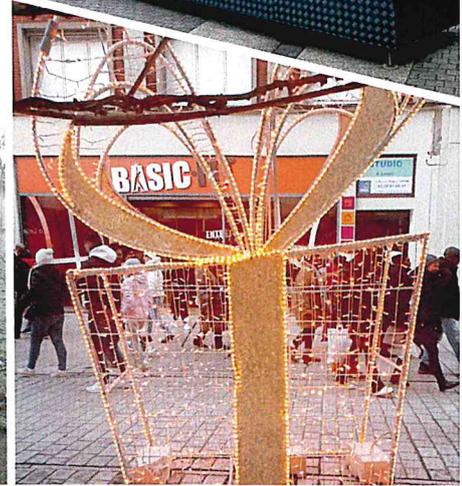


vous propose une sortie au

Marché de Noël d'Amiens

Samedi 02 décembre 2023

TARIFS
 16 EUROS
 (18 EUROS EXTERIEURS)



Association des « Toujours Jeunes »

Bonjour à tous ! La fin d'année approche. Des nouvelles de notre Club, qui se porte toujours bien avec ses 39 adhérents. Nous nous réunissons le jeudi.

Je reviens également sur le bon déroulement de notre brocante du 10 juin, merci à toutes les personnes qui se sont installées devant chez eux en profitant d'une belle journée ensoleillée et très chaude. Merci à la Brasserie Castelain de nous avoir prêté son parking, à la friterie Caro d'Hulluch pour leurs prestations, à Michel, Jean-Paul, Fernand qui ont fait la surveillance avant, pendant et après la manifestation et à nos amis du Club venus faire un tour à la brocante. Même Obélix s'était installé et il a eu très chaud, de même pour Minnie qui a dû arrêter sa prestation, chaleur excessive et costume ne faisant pas bon ménage. François et Tom, nos enfants ont tenu la buvette, Yse et Alix se sont occupés de la tombola : Michel a gagné le pack de bière Ch'ti et Nicolas, la bouteille de Bière.

Le 15 juin, Repas de Fêtes des Mères et des Pères. Nous avons fait appel aux traiteurs « Club Toujours Jeunes de Bénifontaine ».

En novembre, la société PROCONFORT est venue faire une démonstration et a offert un repas traiteur gratuit à l'association. Chaque participant a reçu un cadeau et le club un chèque de 300 euros. Ajouté à la subvention communale et à la recette du marché aux puces, cela nous permet de faire plaisir aux adhérents.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes en famille ou entre amis et de nous retrouver l'année prochaine. Bon Noël et Bonne Année 2024 !

Jean et Jocelyne

Association « Club des Benitonic »

Les COURS DE GYMNASTIQUE ont repris le 5 septembre 2023 pour une nouvelle saison 2023/2024 pour la pratique du maintien et du renforcement musculaire, ainsi que le step.

Maximilien DALFINO, assure de nouveau les cours qui se déroulent à la salle Polyvalente :

- le mardi : 9 h 30 - 10 h 3 - le jeudi : 9 h 30 - 10 h 30

La cotisation annuelle s'élève à : 60 € pour les adhérentes Bénifontoises

65 € pour les adhérentes extérieures à Bénifontaine

Les COURS DE YOGA ont repris le 30 octobre 2023. Vanessa LENOIR assure de nouveau les cours pour la nouvelle saison 2023/2024 qui se déroulent à la salle Polyvalente :

- le mardi : 10 h 40 à 11 h 40

La cotisation annuelle s'élève à 120 € (possibilité de régler en deux ou trois fois par chèque).

Le 28 octobre 2023, une MARCHÉ POUR LE CANCER a été de nouveau organisée pour « OCTOBRE ROSE » sur les sentiers pédestres. Les dons récoltés et le don offert par la municipalité de 300 €, ont permis de remettre la somme de 500 € au Centre Oscar Lambret.

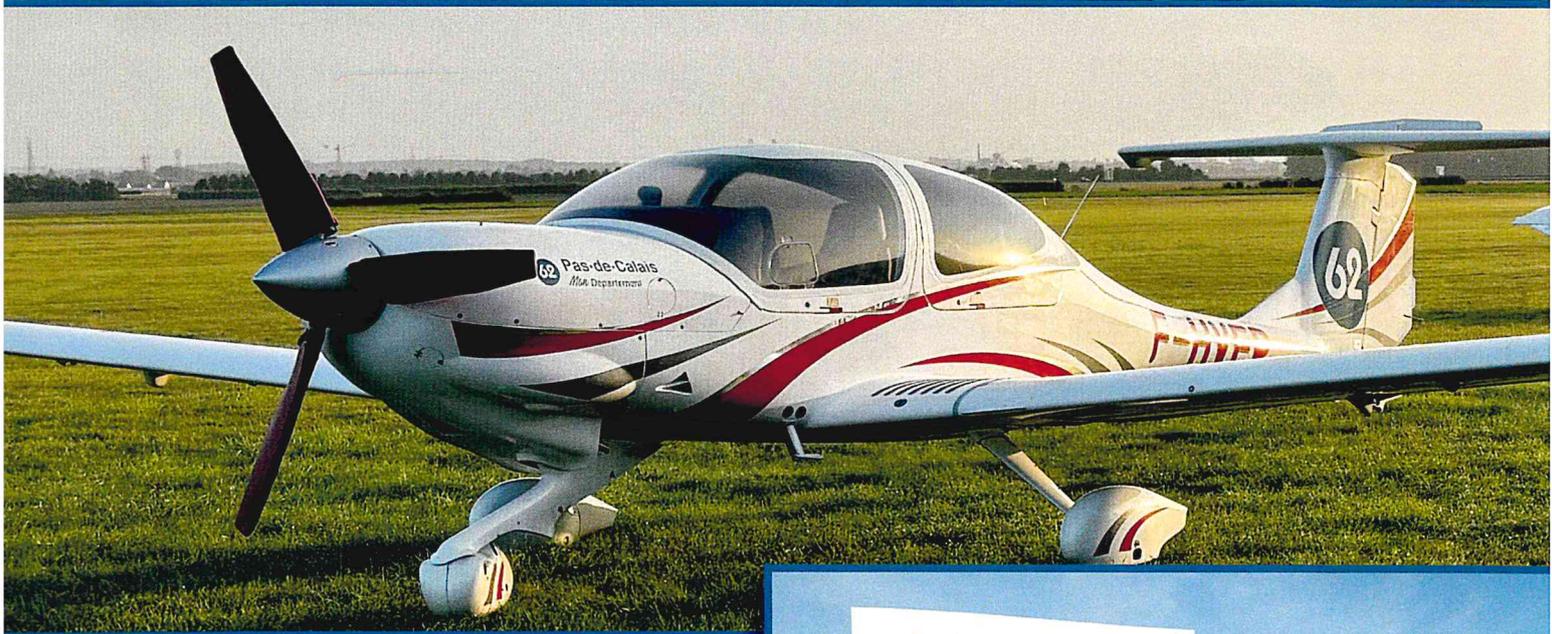
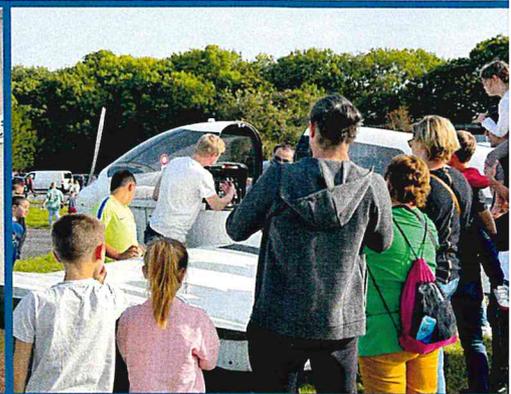
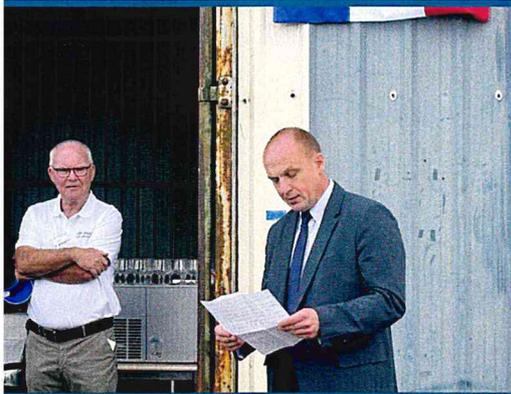
Dans une bonne ambiance et en toute convivialité, si cela vous tente, venez nous rejoindre.

Les membres du bureau 06.71.22.11.53 - 06.77.54.26.61 - Emilienne MANIAK, Présidente

SALLE POLYVALENTE



Inauguration de l'Aéroclub Gaston Vailler le 30 septembre 2023



L'aéroclub de Lens situé sur le terrain de Lens Bénifontaine, est devenu officiellement Aéroclub GASTON VAILLER lors de l'inauguration qui a eu lieu le 30 septembre en présence de Monsieur le Maire de Bénifontaine Nicolas GODART, Monsieur Sylvain ROBERT, Maire de Lens et président de la Communauté d'Agglomérations de Lens Liévin nous a également honoré de sa présence, ainsi que de nombreux autres élus. L'aéroclub existe depuis de très nombreuses années et l'un de ses membres fondateurs était Monsieur Gaston VAILLER, aviateur et résistant pendant la seconde guerre mondiale.



Gaston VAILLER était particulièrement attaché à son terrain d'aviation et à l'aéroclub, au point de demander à ce que ses cendres soient dispersées sur le terrain, le jour de sa mort. Ce qui fut fait. Ce samedi 30 septembre fut non seulement une inauguration, mais également un hommage à Gaston Vailler, ainsi qu'à son fils Jean, pilote instructeur à l'aéroclub pendant de très nombreuses années. Manuel VAILLER, petit-fils de Gaston et fils de Jean était parmi nous durant cette belle journée. Ce sera désormais un repère historique pour nos pilotes qui se rappelleront ainsi l'origine de leur Aéroclub. Lors de cette journée du 30 septembre, un petit déjeuner a été offert aux pilotes venus des aéroclubs voisins qui avaient tous été invités à venir partager cet instant important.

S'en est suivi l'inauguration elle-même vers 11h30, pendant laquelle Monsieur GODART a souligné son attachement à l'activité sportive et conviviale qui règne sur ce terrain d'aviation situé justement sur la commune de Bénifontaine. Un cocktail dinatoire a conclu agréablement cette inauguration. Une plaque fixée sur le bâtiment de l'Aéroclub a été dévoilée par les jeunes pilotes de l'association. La relève est assurée. L'avenir leur appartient.

L'après-midi a été consacrée à des baptêmes de l'air organisés par l'aéroclub avec le concours de pilotes bénévoles. Une cinquantaine de personnes a ainsi pu admirer notre belle région vue du ciel. L'aéroclub GASTON VAILLER, comptabilise 120 membres, 1450 heures de vols annuelles et 4 avions à disposition des pilotes. Sur les 12 derniers mois, plus de 20 pilotes sont en formation et 7 d'entre eux ont réussi leur licence de pilote privé. L'association compte donc 7 nouveaux pilotes en son sein.



Aéroclub Gaston Vailler

29 avril 1906 - 22 mai 1999
Co-fondateur de l'aérodrome et de l'aéroclub
Aviateur et Résistant

Résistant durant la Seconde Guerre Mondiale, Gaston Vailler se pose sur le futur aérodrome Lens-Bénifontaine en 1946. Il ramenait un avion des ateliers de Seclin vers Merville.
Il restera membre de l'aéroclub jusqu'à sa mort.
À sa demande, ses cendres ainsi que celles de son épouse Irène Beaucourt furent dispersées sur l'aérodrome.



**AÉROCLUB
GASTON VAILLER**
LENS-BÉNIFONTAINE









PAES

Célébration de l'union par le Pacte Civil de Solidarité de Mademoiselle Aubéri PIRES et Monsieur Jules KEDZIERSKI, le vendredi 7 juillet 2023.

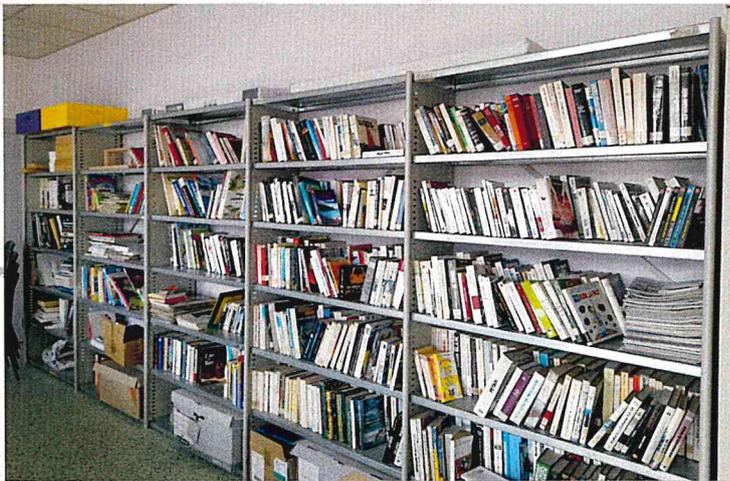
La Municipalité leur présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Décès

Nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de Monsieur DELETTREZ Marcel le 3 août 2023 et de Monsieur DELOMEL Michel le 22 août 2023.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Informations



Bibliothèque

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Dans quels cas devez-vous faire une déclaration préalable ou demander un permis de construire ?

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuites (réfection de toiture) : DP
Auvent, prau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

Services en ligne sur Service-Public.fr

PARTICIPATIONS COMMUNALES

Sur présentation de factures acquittées, avant le 31 décembre de l'année en cours, accompagnées d'un certificat de scolarité et d'un RIB, il sera remboursé aux familles :
0.90€ le repas.

La participation aux frais de rentrée scolaire

Des Collégiens, Lycéens et Etudiants

La participation aux frais de cantine

De la maternelle à la Primaire

La participation aux frais de centres aérés

De la Maternelle à la Primaire

La participation aux frais de transport à hauteur de 50%

Pour les Lycéens du Lycée Voltaire de Wingles

PETIT RAPPEL

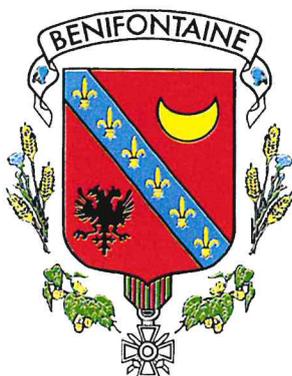
Concernant les cartes d'identité et les passeports : la commune de Bénifontaine ne dispose pas du dispositif de recueil, vous pouvez faire votre demande de titre d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune.

Sur le site de la commune BENIFONTAINE dans l'onglet « vivre à Bénifontaine », lien utiles, vous pouvez accéder au site de la préfecture et faire votre pré-demande en ligne.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous avec la mairie de votre choix.

MAIRIE

Rue Pasteur
62410 BENIFONTAINE
Tél. 03 21 40 30 08
E-mail :
secretariat@benifontaine.fr



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 18h00 (fermé le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires)

Horaires d'ouverture

Parc des Cytises
Appeler (l'après-midi)
Monsieur Chevalier
03 21 78 66 25 (Directeur du Parc)

NUMÉROS UTILES

Sous-Préfecture de Lens

03 21 13 47 00

Préfecture Arras

03 21 21 20 00

Centre des Impôts de Lens

03 21 08 10 10

Centre Hospitalier de Lens

03 21 69 12 34

Centre Anti-Poison de Lille

03 20 44 44 44

Police-Gendarmerie : 17

Samu : 18

Pompiers : 18

Urgence Européenne : 112

Médecin d'urgence : 03 21 77 33 33

Service de déminage : 03 21 37 23 42

Véolia : 0 810 108 801

EDF GDF : 0 810 800 801

Ramassage des déchets :

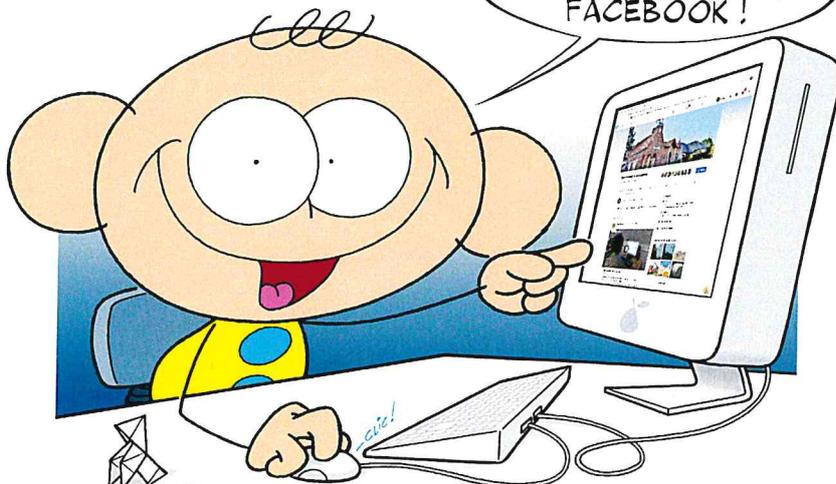
03 21 790 790

Refuge des animaux :

03 21 42 18 88

Toute l'actualité et les informations
du village sont sur :
<https://benifontaine.fr/>

REJOIGNEZ
NOS AVENTURES SUR
FACEBOOK !





Dessins des enfants



Belle Année 2024

